

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 01 AOUT 2013

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale
Réf. Chr : {IA/NL426/13
Nos réf. : 2013-000635
Affaire suivie par : Isabelle AUSCHER
Isabelle.AUSCHER@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 85 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Languedoc
Roussillon-Service Nature -Division Police des
eaux Littorales

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

projet de Création d'une plate -forme de stockage dans le port de pêche du Grau d'Agde (34) déposé par La SAEML "La criée aux poissons des pays d'Agde".

Par courrier reçu le **31/05/2013**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Création d'une plate -forme de stockage dans le port de pêche du Grau d'Agde (34) déposé par La SAEML "La criée aux poissons des pays d'Agde".

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

La Chef du Service Aménagement

Yamina LAMRANI